

| | |
|------------------------|--|
| Date | 8 mars 2017 |
| Lieu | Aérodrome Arcachon la Teste de Buch |
| Objet de la réunion | Commission des usagers |
| Auteur du compte-rendu | Chrystelle TESSIER |
| Participants | VP : Jean Claude VERGNERES DSAC : Patrick TOUZINEAU DSAC : Gérald MASCARO (depuis le 1er avril remplaçant de M.TOUZINEAU) DSAC : Frédéric JORDAN DIR AERO - COBAS : Frédéric PATEY COBAS : Marie Pierre CHASSAING DEGUINE COBAS : Chrystelle TESSIER COBAS : Agent AFIS - Didier ALLETRU Usagers de l'aérodrome : liste des usagers présents jointe. |

Présentation des services de la COBAS par M. PATEY

Introduction et ordre du jour par M. VERGNERES.

M. VERGNERES indique que cette réunion est un lieu d'information de la COBAS vis-à-vis des usagers et un lieu d'échange et d'écoute pour les usagers vis-à-vis de la COBAS.

- **PRESENTATION DE L'ACTIVITE 2016**
- **BILAN AFIS 2016**
- **CARTE VAC**
- **REDEVANCES 2017 TRAVAUX ET AMENAGEMENTS**
- **CONSIGNES LOCALES**

→ [Voir document joint](#)

QUESTIONS DIVERSES :

❶ **M. WAGNER** : (Riverains de l'aérodrome près du golf de Gujan-Mestras) Indique des passages d'avions répétés au-dessus de son habitation et souhaite que des solutions soient trouvées, notamment pour les avions des parachutistes.

M. VERGNERES : Précise que les avions pour des parachutistes avaient été changés pour des modèles beaucoup moins nuisant et que beaucoup d'efforts sont réalisés par l'ensemble des usagers pour minimiser la nuisance.

M. PATEY : Ajoute que quelques habitations sont proches de la trajectoire de l'altération de cap et que par vent de nord les avions pouvaient glisser vers ces zones habitées.

M. WAGNER : Propose de visionner ses vidéos.

M. TOUZINEAU : Indique qu'il s'agit aussi des circuits de basse hauteur.

M. WAGNER : Ajoute également que des hélicoptères militaires passent parfois très bas.

M. VERGNERES : Indique que les procédures d'entraînement des militaires comportent ce type de vol.

→ la COBAS prend note des remarques et du ressenti de M. WAGNER et propose à l'AUAV de le rencontrer pour échanger et dialoguer avec les principaux acteurs de la plateforme. M GRAND confirme qu'il rencontrera M. WAGNER prochainement.

② **M. GRAND** : Demande que les futurs acquéreurs et occupants concernés par le projet d'urbanisation de PICHET situé près de la trajectoire des arrivées NE, soient informés de la présence de l'aérodrome et de son impact sonore (passages d'avions à 900 pieds).

M. VERGNERES : Précise que ce point est bien mentionné dans le cahier des charges.

③ **M. GRAND** : Evoque un autre projet d'urbanisation vers le stand de tir au point coté route de Cazaux.

M. VERGNERES : Indique que le seul projet d'aménagement dans ce secteur était celui de l'hippodrome pour des logements à destination hippique, et que pour l'instant, le projet avait été rejeté.

④ **M. GRAND** : Demande des informations au sujet du fauchage de l'herbe sur l'aérodrome et évoque le risque d'incendie.

M. PATEY : Précise que l'aérodrome n'utilise quasiment plus de produits Phytosanitaire et que les herbes qui poussent dans les fissures de la piste sont arrachées à la main ou brûlées au moyen d'une desherbeuse thermique.

Il ajoute qu'en dehors des pistes et des parkings, les tontes étaient plus rares pour conserver la biodiversité (abeilles) dans les grands espaces verts sans pour autant augmenter le risque d'incendie.

⑤ **M. GRAND** : Signale des impacts de cailloux sur les hélices.

M. PATEY : Indique que des graviers proviennent du revêtement des aires de manœuvre et de mouvements. Le goudron s'use progressivement et les gravillons se détachent avec le gel et les fortes pluies. Tous les 3 mois, un balayage est effectué et malgré l'inspection régulière des pistes pour évaluer le besoin ponctuel, il ne fallait pas hésiter à informer l'aérodrome si des gravillons apparaissaient en quantité anormale.

⑥ **M. GRAND** : Demande quel va être l'objet des investissements en 2017 sur l'aérodrome au regard des 180 000 euros prévus au conseil communautaire du 16 décembre 2016.

Mme CHASSAING : Indique qu'il s'agit de provisions pour des travaux majeurs sur les pistes.

M. GRAND : Précise que la piste en herbe coté Sud Est est dégradée.

Mme CHASSAING : Plus d'un million d'euros seront nécessaires pour refaire la piste revêtue, plus des travaux sur la piste en herbe, la COBAS commence à provisionner des budgets pour réaliser, au moment venu, les investissements nécessaires.

⑦ **M. GRAND** : S'interroge sur la croissance de 27.7% des recettes liée à l'usage de l'aérodrome et demande comment ce calcul de croissance prévisionnelle avait été effectué.

Mme CHASSAING : Indique que cela était lié aux tarifs des nouvelles AOT.

⑧ **M. SARRAZIN** : Demande si des dates pour les travaux sur les pistes étaient déjà programmées.

M. PATEY : Annonce que le service technique des bases de l'Aviation Civile était venu voir l'état de la partie sud de la piste en herbe, et qu'un nivelage avec décaissement sur 5 cm et apport de 320 m3 de terre allait être effectué fin 2017.

③**M. GRAND** : S'étonne de la complexité de la composition parcellaire de l'aérodrome et demande si une mise à jour était possible.

M. VERGNERES : Indique que des démarches auprès du service urbanisme des deux communes pourraient être engagées.

③**M. GRAND** : Ne trouve pas cohérent le sens interdit à l'entrée de l'aérodrome.

M. VERGNERES : La COBAS étudiera la sécurisation de la sortie du parking à cet endroit.

Questions aux militaires présents :

①③**M. GRAND** : Demande si les radars de l'armée sont en meilleure santé, car les pannes posent un problème pour l'activité de parachutisme en semaine.

CDT BLEAU : effectivement, il y a parfois des pannes mais aussi des coupures pour raison de maintenance.

M. VERGNERES : Indique que pour l'activité de parachutisme en semaine la base n'avait pas à justifier ses refus ou ses acceptations. M. VERGNERES profite de cette assemblée pour remercier la BA 120 de son écoute et du travail qui est réalisé à la faveur des activités civiles.

M. JORDAN : Indique que c'est auprès de lui et de son service à la DSAC-SO qu'il fallait écrire pour programmer les activités temporaires récréatives (parapentes voltiges ...etc.).

Plus aucun sujet n'étant abordé, M. VERGNERES remercie les participants et clôture la réunion.

